

LES INTERPRÈTES ASSURENT LA MISE EN PLACE DU PROCESSUS D'INTÉGRATION

3 JANVIER 2019

Je m'appelle Younes et je vais vous parler de mon expérience en tant que personne étrangère qui a vécu beaucoup de choses en arrivant ici et de la difficulté de mon parcours en Belgique. Ensuite, je vous parlerai aussi de mon expérience comme interprète au Monde des Possibles dans le cadre du parcours d'intégration et plus précisément dans les cours de citoyenneté FIC et AOC.

Je trouve que la période la plus dure pour moi c'était celle où j'ai dû me débrouiller tout seul après avoir eu la réponse positive du CGRA. Me voilà en train de chercher une maison à louer alors que je ne comprenais pas un mot de français. Parmi les premières phrases que j'ai apprises en français c'était celle-ci : « C'EST POUR L'APPARTEMENT A LOUER ! » Si la personne me parlait en anglais, je continuais la discussion, mais si elle se mettait à me parler en français, je ne comprenais rien, je disais « oui, ok » à tout et puis « au revoir et merci » et je recommençais encore et encore. Finalement, j'ai trouvé un appartement, et là, j'ai commencé la deuxième étape : les démarches au CPAS et à la Commune. C'était vraiment dur, car je n'avais pas d'interprète, comme je ne connaissais personne à Liège !

Selon moi, c'est très important d'avoir un interprète pour cette période-là. L'interprète pourrait nous accompagner et faciliter toutes ces démarches qui nous semblent insurmontables !

Le 5 janvier 2016 était mon premier jour à l'école Monde des Possibles dans le groupe AOC, la formation d'intégration citoyenne. J'ai suivi cette formation qui est obligatoire dans le cadre du parcours d'intégration. Une fois commencé l'apprentissage du français, j'ai pu communiquer, j'ai renforcé ma confiance et les difficultés ont commencé à diminuer. Un an plus tard, j'avais beaucoup progressé en français et le 5 janvier 2017 j'ai commencé mon activité d'interprète bénévole dans le cours d'intégration citoyenne.

Chaque fois quand je vais interpréter dans la première séance AOC, je me réjouis de voir le contentement sur le visage de chaque participant au moment où je commence à traduire et parler leur langue. Et chaque fois je me rappelle le soulagement et la joie que j'ai ressentis moi-même en voyant l'interprète le premier jour de cette formation en tant que participant. Le point fort primordial de cette formation est le fait qu'elle fait appel à des interprètes qui sont présents pendant 3 séances et qui assurent la compréhension des informations de base qui sont transmises. Cette formation aborde des thématiques comme le contrat de bail, la santé, le travail, la sécurité sociale mais aussi l'interculturalité et le vivre ensemble.

La présence des interprètes dans cette formation est capitale, car ils assurent la mise en place d'un vrai processus d'intégration. On discute ensemble des préjugés et ainsi nous apprenons à nous décentrer et aller vers les autres dans un climat de confiance.

Les participants ont toujours beaucoup de questions à poser et sans un interprète, toutes ses questions ne peuvent pas être abordées. Ou alors, tous les participants diront « oui, bien compris » mais rien n'est compris, ou, pire encore, tout est compris à l'inverse.

Texte écrit et lu par Younes B. lors de l'atelier-débat du 18 décembre 2018: « Mobilité des compétences des personnes migrantes: opportunités d'inclusion socioprofessionnelle en économie sociale et solidaire », Liège.